



TENNIS CLUB PRÉVERENGES

Aux membres du TC Préverenges

Mesdames, Messieurs,

Selon l'article 15 de nos statuts, vous êtes convoqués en

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Le jeudi 7 mars 2019 à 19h30 au Club-house

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} mars 2018
2. Rapports :
 - a. Du Président
 - b. De la trésorière
 - c. Des vérificateurs des comptes
 - d. Du Président de la commission technique
3. Approbation des rapports et décharge du comité sortant
4. Fixation des finances d'entrée et cotisations 2019
5. Eclairage des terrains
6. Approbation du budget 2019
7. Elections statutaires :
 - a. Du Président
 - b. Du Président de la commission technique
 - c. Des autres membres du comité
 - d. Des Vérificateurs des comptes
8. Propositions individuelles et divers

Nous nous réjouissons de vous accueillir à cette occasion et vous adressons nos cordiales salutations.

TC Préverenges

Le Comité



TENNIS CLUB PRÉVERENGES

Assemblée générale ordinaire du Tennis - Club Préverenges

Jeudi 1er mars 2018 à 19h30 au Club - House

Personnes excusées :

Céline Barras

Diane Constans - Marsens

Seanmun Liang

Laurent Dubuis

Catherine Nusbaumer

Vincent Stolz

Jean Pierre Pletscher

Rosanna Gobert

Françoise et Olivier Haberthür

Patrick Busset

Cette année, l'Assemblée est constituée de 8 personnes, dont notre syndic M. Guy Delacrétaç. Le Président salue les membres présents et particulièrement le syndic et déclare l'Assemblée ouverte. Il donne ensuite lecture à l'Assemblée des noms des personnes excusées.

1. Procès-verbal de l'Assemblée 2017 et ordre du jour

Le PV 2017 était disponible sur notre site et sa lecture n'est ainsi pas demandée par l'Assemblée. Ce PV est accepté à l'unanimité des membres présents. L'ordre du jour est également approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Rapport du Président, de la Trésorière, des vérificateurs de comptes et du Président de la commission technique.

Le Président, M. Dimitri Noukakis, procède à la lecture de son rapport puis passe la parole à la Trésorière, Mme Fabienne Rod. Le rapport comptable est distribué aux membres présents ainsi qu'aux membres du comité. Mme Fabienne Rod procède à la lecture de son rapport et le commente.

Le président prend la parole et explique qu'il y a une réserve pour faire une rénovation des terrains. L'idée étant de faire un test de rénovation sur un terrain sur cette saison 2018 et ensuite de prendre une décision pour les autres terrains.

Monsieur Miauton pose une question sur l'entretien des courts et en particulier la visibilité des lignes sur le terrain : le président répond que cela fait partie du test de rénovation que nous ferons en 2018.

Le président explique également que nous n'avons pas réussi à faire l'installation des lecteurs de badge du système plugin en 2017, non pas parce que nous avons changé d'idée mais plus car nous n'avons pas trouvé les artisans disponibles pour faire ces travaux. A noter que nous avons rencontré 6 artisans pour ce projet.

Le syndic nous recommande de prendre contact avec Mr Maury pour ce projet d'installation des badges.

Ensuite, la parole est donnée à Jean Pierre Gambarini qui procède à la lecture du rapport des vérificateurs de comptes.

C'est ensuite au tour de M. Didier Menoud de la Commission Technique de présenter son rapport. Didier mentionne la demande de Fabian Rochat de se retirer du comité et le remercie pour le travail effectué.

3. Approbation des rapports et décharge du comité sortant

Le Président remercie la Trésorière, les vérificateurs de comptes et le Président de la commission technique pour leur rapport et demande à l'Assemblée si elle les approuve. Ces rapports sont acceptés à l'unanimité. L'Assemblée donne également décharge au comité sortant à l'unanimité.

4. Proposition de nouveaux tarifs des cotisations 2018

Le président propose à l'Assemblée les nouveaux tarifs qui sont distribués aux membres présents.

Mr Gambarini pose la question « pourquoi cette augmentation ? »

Le président argumente sur l'augmentation des prix en avançant les éléments suivants :

- Nous avons comparé avec plusieurs clubs de la région (St Sulpice, Morges, Etoy, Aubonne) et nous sommes bien en dessous des tarifs pratiqués même encore avec l'augmentation que nous prévoyons en 2018
- Nous avons investi dans le club depuis 2016 : peinture du clubhouse, nouveaux meubles, couvert démontable devant la façade nord-est du clubhouse, une TV dans le club house, un automate à boissons et nous souhaitons toujours continuer à développer nos services pour nos membres.

Mr Miauton demande quel est la situation concernant les membres au club. Le secrétaire répond que le nombre de membre est stable avec 272 membres actifs à fin 2017. Entre les sorties et les arrivés le nombre de membres actifs est stable chaque année.

Suite à la remarque de Mr Gambarini sur le % de la cotisation pour les membres en congé, actuellement de 25%, qui est selon lui trop élevé : Nous proposons de revoir le point en 2019 afin d'éventuellement la fixer à 20%.

A l'unanimité les nouveaux tarifs sont validés par l'assemblée et le comité.

5. Approbation du budget 2018

Finalement, le Président propose à l'Assemblée de se prononcer sur le budget 2018.

A l'unanimité des membres présents, le budget 2018 est approuvé.

6. Règlement de jeu :

Le président passe au travers du nouveau règlement de jeu afin de préciser les changements qui ne font que refléter la réalité du fonctionnement de notre club.

Michel Pansier propose de ne pas insérer le montant des invités mais de renvoyer à l'annexe des tarifs qui est sur le site internet. La proposition est retenue.

Les autres modifications et le règlement de jeu 2018 est approuvé par le comité et par l'assemblée.

7. Elections statutaires

Suite à la démission de Mr Fabian Rochat le président propose de nommer un nouveau membre à la commission technique en la personne de Nicolas Jaccard. Nicolas va rejoindre Didier Menoud dans la commission technique.

L'Assemblée accepte les nouveaux membres ainsi que les membres qui se représentent à l'unanimité.

Le comité 2018 est donc composé de 7 membres soit :

M. Dimitri Noukakis - Président, Mme Fabienne Rod - Trésorière, M. Pierre Douet - Secrétaire, Mme Fabienne Rudin Coach JS, Mme Delphine Monbaron- responsable sponsoring, MM. Didier Menoud et Nicolas Jaccard respectivement Président et membre de la commission technique.

Election des vérificateurs des comptes : sont élus pour 2019 Mélissa Mangili et Johan Rochat et le suppléant volontaire et présent sera Mikaël Haberthür.

8. Propositions individuelles et divers

Concernant le tournoi Trophy (interne) Michel Pansier demande la formation d'un groupe Senior dans le cadre du championnat Trophy. Didier Menoud va réfléchir aux conditions du tournoi car il doit prendre en compte les « erreurs de jeunesse » commises en 2017 en particulier pour le groupe des femmes. Dès que les nouvelles règles seront définies une communication sera effectuée pour les inscriptions au tournoi.

Nicolas Jaccard demande des informations concernant le mur d'entraînement : Pierre Douet répond que nous sommes en train d'évaluer un projet de reconstruction d'un mur avec un nouvelle implémentation. Ce mur pourrait être également combiné avec un terrain de mini tennis pour l'entraînement des enfants. Pierre précise que nous étudions également une implémentation d'un terrain de Padel Tennis car cette discipline est en forte croissance et un tel projet dans la zone sportive du Bief (avec beach volley- pétanque -fitness en plein air – skatepark et le port) la rendrait encore plus attractive.

Le syndic demande les dates d'ouverture et de fermeture de la saison afin de les agender dans son calendrier et de ne pas manquer nos évènements.

Le président évoque la possibilité d'une mise à l'étude d'un projet de bulle pour couvrir 2 terrains durant la saison d'hiver. Conscient des enjeux écologiques le président informe qu'un développement du système de chauffage des bulles avec la Romande Energie et la STEP serait possible. Ces bulles nous permettraient d'assurer une continuité pour l'école de tennis et également pour nos membres et compétiteurs. Le président parle également de la nécessité d'évaluer le changement du système d'éclairage pour des raisons de sécurité.

Sur ces 2 derniers points notre syndic prend la parole et demande les actions suivantes :

- Présenter un projet pour la bulle à la commune
- Vérifier avec Mr Mathis du service technique la planification du changement de l'éclairage car il indique qu'un budget a été provisionné pour ce projet.
-

Divers :

Notre syndic nous informe sur les progrès réalisés dans le projet de renaturation du Bief et indique que les travaux seront terminés durant l'été. Une date d'inauguration n'est pas encore fixée. Il indique qu'il existe également un projet de rénovation du club house des pirates du Bief et qu'il serait bien de soumettre notre projet du mur d'entraînement au même moment.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance à 21h00 et convie toutes les personnes présentes au verre de l'amitié.

Préverenges, le 01 mars 2018

Pierre Douet

Secrétaire

Annexes du PV : rapport du président et rapport de la commission technique